

OBJECTIFS

Maitriser les implications des responsabilités pénales et civiles du professionnel de l'immobilier, notamment grâce à une large analyse de la jurisprudence afférente. Identifier comment éviter d'être mis en défaut grâce aux respects des devoirs d'information, de vérification et de conseil; aux obligations générales d'impartialité, de loyauté et de prudence. Visualiser les datas nécessaires à la mise en œuvre de notre professionnalisme : moyens (où chercher) et connaissances (générales et particulières du marché de l'immobilier et de l'environnement de l'investissement proposé). Participer au développement d'une offre de logements adaptée aux territoires avec des solutions concrètes et opérationnelles, pour répondre aux besoins quotidiens de tous les Français.

PUBLIC & PRÉREQUIS

Conseiller en gestion de patrimoine ; agent immobilier et négociateur en immobilier ; étudiant dans ces domaines d'activités. Pas de prérequis nécessaires pour cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Fichiers Powerpoint, Word, PDF

MOYENS TECHNIQUES

Disposer d'une connexion Internet

S'inscrire au préalable à la formation choisie :

anacofi-elearning.mesformations.fr

Connexion à la plateforme LMS :

www.formations-anacofi.fr

MODALITÉS DE SUIVI

E-Learning¹

Formation distancielle asynchrone

L'apprenant avance à son rythme de manière autorégulée

Suivi du formateur-tuteur peut s'effectuer par mail ou par l'intermédiaire d'une permanence téléphonique.

ÉVALUATION & SANCTION DE LA FORMATION

QCM² de fin de parcours

Sanction : certificat de formation

Dans le cadre de prise en charge OPCO : attestation d'assiduité et relevé de connexion

INTERVENANT

Céline MAHINC

DURÉE

7h

Ventilation des heures spécifiques :

7h IMMO dont 2h en déontologie + 2h ASSU

COÛT

- 220€ : Tarif adhérent
- 300€ : Tarif non-adhérent ³

INDICATEURS DE RESULTATS

Niveau de satisfaction : NC⁴

Score moyen d'obtention : NC

PROGRAMME

Introduction

1/ La relation client

2/ La protection des données personnelles

- Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?
- Un champ d'application étendu
- Le RGPD concrètement
- Le contrôle

3/ Les conditions d'exercice de la profession

- Les mentions légales et informations : documents, contrats et correspondance à usage professionnel
- Le barème
- Support électronique
- Les publicités pour les dispositifs d'investissement locatif
- Annonces de mise en location
- Annonces de vente et mentions légales

4/ Le mandat

- Généralités
- La vie du mandat
- Le registre des mandats
- Nullité du mandat

5/ L'évaluation du bien

- Code déontologie
- La jurisprudence
- Les méthodes

6/ Rémunération

- En cas de vente
- En cas de mise en location

7/ Responsabilités de l'agent immobilier et comment y faire face

- Responsabilités pénales
- Responsabilité civile professionnelle

Conclusion

¹ L'envoi des accès (délivrés par notre prestataire) se fait normalement une fois par semaine (arrêt des inscriptions chaque vendredi à 12h ; envoi des accès par notre prestataire chaque vendredi à partir de 15h.

² Il faudra obtenir 75% de bonne réponse pour valider tout de module qu'il soit en présentiel ou en E-Learning. Vous disposez de 3 tentatives pour valider votre QCM.

³ Toute la facturation non adhérente est effectuée par l'ANACOFI Services

⁴ Non Communiqué